

Rapport annuel

au 30 juin 2014

LBPAM ACTIONS FINANCE

Part «R»

Part «E»

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Actions internationales

Document public

LA BANQUE



POSTALE

La Banque Postale Asset Management – 34, rue de la Fédération 75737 Paris Cedex 15

La Banque Postale Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° 95015
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 099 733 euros – 344 812 615 RCS Paris

labanquepostale-am.fr

Sommaire

RAPPORT DE GESTION

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

CERTIFICATION DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Informations réglementaires concernant l'OPC

Durant l'été 2014, la mise à jour du prospectus de votre FCP sera effectuée afin (i) de tenir compte des évolutions réglementaires liées à la Directive AIFM et (ii) de préciser l'élément comptable suivant : la possibilité d'utiliser le report sur les sommes distribuables, sans modification des modalités d'affectation des parts concernées.

Commentaire de gestion

Les marchés actions ont connu un beau rebond au cours du mois de juillet 2013. Les messages délivrés par banquiers centraux ont rapidement calmé les inquiétudes. Mario Draghi a ouvert le bal en confirmant que la BCE maintiendrait ses taux à un niveau exceptionnellement bas pendant une période prolongée et qu'elle pourrait les réduire si besoin était. De l'autre côté de l'Atlantique, Ben Bernanke a pris le relais en indiquant que les niveaux actuels d'inflation et de chômage montraient que l'économie américaine avait toujours besoin de soutien. Au Japon, la victoire attendue du Parti Libéral aux élections sénatoriales, a donné au gouvernement de M. Abe les pleins pouvoirs pour exécuter sa politique expansionniste.

Par ailleurs, l'amélioration des indicateurs économiques en Europe a également aidé : en repassant au-dessus du cap des 50 dans la zone euro, l'indice PMI composite a surpris positivement en donnant le sentiment que le point bas d'activité avait été atteint au 2^e trimestre.

Les indices actions ont quasiment retrouvé leurs points hauts de l'année à la mi-août, avant de consolider en fin de période sous le coup de l'aggravation de la crise dans les pays émergents, due aux sorties de capitaux liées à la hausse des taux américains, et de la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient.

Les commentaires des membres de la Réserve fédérale américaine, soufflant le chaud et le froid sur l'ampleur et le calendrier du « tapering », n'ont finalement pas eu d'impact sur les indices européens, pas plus que la poursuite des révisions en baisse des prévisions des analystes. Les marchés ont préféré retenir la confirmation du redressement de la conjoncture avec les bons chiffres des PIB du deuxième trimestre, notamment de la France et du Royaume-Uni, et la poursuite du rebond des indices PMI en Europe.

Le mois de Septembre a débuté dans un contexte tendu dans l'optique de l'intervention occidentale en Syrie. Toutefois, poussés par des données macro-économiques encourageantes aux États-Unis, en Europe et en Chine, et l'hypothèse d'une intervention devenant de plus en plus improbable (notamment grâce à l'accord américano-russe), les marchés actions ont connu une forte hausse.

En fin de mois, la décision surprise de la Réserve fédérale américaine de maintenir inchangée la taille de ses programmes de rachat d'actifs a rassuré les investisseurs. Preuve de cette confiance retrouvée, la recrudescence des activités de fusions-acquisitions au cours de la période : cession par Nokia de son activité de terminaux mobiles à Microsoft, cession par Vodafone de sa participation dans Verizon Wireless.

Les places boursières mondiales ont poursuivi leur violent rebond en octobre, la plus forte hausse du mois revenant à l'Italie (+ 11 %) après le vote de confiance obtenu par le gouvernement Letta.

Le feuilleton du plafond de la dette et de la fermeture du gouvernement américain pendant seize jours n'ont finalement pas affecté les marchés, persuadés que la raison l'emporterait et que le défaut de paiement n'interviendrait pas. Ils ont eu raison, même si l'accord arraché in extrémis n'a fait que repousser l'échéance de quelques mois. Ce « shutdown » a eu, aux yeux des marchés, une conséquence favorable : impactant la croissance du PIB, il dissuaderait la Réserve fédérale de démarrer le « tapering » en 2013, permettant ainsi une nouvelle vague de hausse sur les marchés actions et la poursuite de la détente des taux longs. Cette impression a été renforcée par la nomination officielle de Janet Yellen pour succéder en janvier à Ben Bernanke à la tête de la Fed.

Sur le front des entreprises, si les résultats ont globalement été bien orientés aux États-Unis avec 69 % de résultats supérieurs aux attentes, la statistique est nettement moins favorable en Europe (50 %) avec des comptes pénalisés par la vigueur de l'euro.

Après avoir soufflé pendant la première partie du mois de novembre, les places boursières mondiales ont repris leur progression après la première intervention officielle de la future présidente de la Réserve fédérale américaine, Janet Yellen, qui a calmé les craintes liées au « tapering ».

Dans le même temps, en Europe, la BCE a surpris les marchés en abaissant de 25 pb son principal taux directeur, et en précisant qu'elle ferait tout pour ramener l'inflation près de 2 %, un nouveau LTRO ou un programme de rachat d'obligations d'État étant évoqués.

Décembre aura surtout été marqué par l'annonce du démarrage du « tapering » au terme de la réunion du FOMC des 17 et 18 décembre. La réduction limitée à 10 Mds\$ des programmes mensuels de rachats de la Fed et les commentaires résolument « accommodants » qui l'ont accompagnée ont été salués par les investisseurs par ailleurs rassurés par des statistiques confirmant le redémarrage de la croissance des deux côtés de l'Atlantique.

Sur les marchés actions européens, le mois de janvier 2014 a été l'exact opposé de décembre. Les trois premières semaines ont été marquées par une hausse nourrie par la détente des taux longs périphériques et des statistiques économiques plutôt favorables (indice PMI manufacturier de la zone euro au plus haut de trois ans à 53,9 en janvier).

Mais la tendance s'est inversée après la publication le 23 janvier d'un indice PMI chinois mal orienté, relançant les craintes de ralentissement économique. Les tensions sur les devises émergentes qui avaient suivi le FOMC du mois de décembre se sont brutalement renforcées, montrant les effets secondaires néfastes du « tapering » US, et touchant plus particulièrement l'Argentine, la Turquie et l'Afrique du Sud.

Les premières publications de résultats annuels des sociétés européennes ont de surcroît été marquées par de nombreux avertissements (Alstom, DSM, BG Group, Rémy Cointreau ou encore Nokia), montrant que le début d'embellie en Europe ne se retrouvait pas pour le moment dans les comptes de résultat.

Après ce mois de janvier difficile, les indices boursiers sont repartis de l'avant, les tensions sur les devises s'étant un peu calmées après les hausses de taux des banques centrales émergentes.

Au mois de mars, après avoir connu une première quinzaine particulièrement difficile entre la crise ukrainienne et de nouveaux signes de ralentissement en Chine, les indices boursiers européens se sont progressivement repris. Une sortie de crise par voie diplomatique dans le premier cas et l'annonce d'un plan de relance imminent dans le second ont redonné des couleurs aux marchés actions, qui terminent le mois sur une note presque stable.

L'économie nord-américaine a subi de plein fouet les effets d'un environnement météo particulièrement défavorable. En revanche, l'aggravation des craintes de déflation en zone euro ont provoqué des communications accommodantes des banquiers centraux, renforçant les attentes d'assouplissement quantitatif de la BCE.

Après une première quinzaine d'avril difficile à l'approche de la saison de publication des résultats du premier trimestre et en raison des tensions avec la Russie à propos de l'Ukraine, les indices boursiers ont rebondi pour finir le mois en territoire positif, portés par les opérations de fusions & acquisitions et les perspectives de nouvelles interventions de la BCE.

Si la saison de publication des résultats trimestriels a été plutôt favorable Outre-Atlantique, cela n'a pas été franchement le cas en Europe avec seulement 45 % des chiffres au-dessus des attentes et 55 % en dessous. Les sociétés exposées significativement aux pays émergents ont notamment souffert d'un effet devises particulièrement négatif ce trimestre.

En revanche, le marché actions européen a bénéficié d'une impressionnante série d'annonces d'opérations majeures de fusions & acquisitions : fusion entre Holcim et Lafarge, rachat de Steria par Sopra, échanges d'actifs entre Novartis et Glaxosmithkline, intérêt confirmé de Pfizer pour Astrazeneca et de General Electric pour une large part des actifs d'Alstom.

Tout au long du mois de mai, les banquiers centraux ont maintenu leur discours accommodant et permis aux marchés actions de poursuivre leur hausse.

M. Draghi et certains membres de son comité de politique monétaire sont intervenus suffisamment pour que tout le monde comprenne qu'il n'y a pas qu'au Japon et aux États-Unis que l'inflation est au cœur des préoccupations de la banque centrale. Cette attitude a permis de mettre un terme à l'appréciation de l'euro qui a perdu environ 2 % contre les principales devises. Aux États-Unis, on a aussi beaucoup discoursu de la façon dont il conviendrait de rester « accommodant » aussi longtemps que possible. Il n'y a finalement qu'au Royaume-Uni que la question de la hausse des taux a été évoquée ouvertement.

Après un début de mois de juin en fanfare, portés par le volontarisme des mesures adoptées par la BCE, les indices européens ont peu à peu perdu du terrain pour finir le mois légèrement dans le rouge.

La BCE a pourtant annoncé un train de mesures historique destiné à lutter contre le risque de déflation et à relancer l'activité. Le passage de son taux de dépôt en territoire négatif a marqué les esprits. La promesse de consacrer 400 Md€ à des programmes de refinancement ciblés encourageant l'octroi de nouveaux prêts et l'arrêt de son programme de stérilisation hebdomadaire ont complété le tableau.

Après avoir salué le mouvement, les indices se sont retournés, conscients qu'il faudrait patienter plusieurs trimestres pour voir l'effet de ces mesures, à un moment où les indicateurs macroéconomiques montrent des signes d'essoufflement (en France, l'indice PMI a même envoyé un signal de contraction). En outre, la dégradation de la situation en Irak a propulsé le pétrole sur des plus hauts niveaux, pesant également sur la tendance.

L'indice DJ Stoxx 600 gagne 20 % sur la période. En termes de performance sectorielle, les meilleurs secteurs sont l'automobile (+ 39 %), la construction (+ 32 %) et les services financiers (+ 30 %), tandis que les biens de consommation (+ 12 %) et la distribution (+ 13 %) réalisent les plus mauvaises performances.

Sur la période, le taux d'exposition du portefeuille a été remonté à un niveau proche de 100 %.

Nous avons renforcé notre position en Deutsche Bank, l'exécution de son plan stratégique devant lui permettre d'atteindre un niveau de rentabilité supérieur.

Dans le secteur de l'assurance, nous avons arbitré nos positions en Aviva et Legal & General, qui ont atteint notre objectif après avoir publié de bons résultats pour le 2^e trimestre 2013, au profit de Munich Re et Swiss Re qui nous semblent disposer d'un important excès de capital qui pourrait être redistribué.

Nous avons participé à l'émission de certificats d'investissement de Rabobank, ces titres offrant un rendement intéressant.

Dans le secteur immobilier, nous avons arbitré une partie de nos titres Klépierre au profit d'Unibail-Rodamco qui offre un meilleur potentiel de croissance. Nous avons vendu nos titres Icade qui nous semble durablement pénalisée par la dégradation du marché des bureaux dans le quartier de La Défense. Et nous avons participé à l'introduction en bourse de la société immobilière allemande Deutsche Annington

Enfin, nous avons créé deux nouvelles lignes en Lloyds Banking Group et en Unicredit, qui devrait bénéficier des nouvelles mesures de la BCE, et en contrepartie allégé Svenska Handelsbanken et Standard Chartered. Par ailleurs, nous avons participé aux introductions en bourse d'Euronext, TSB Banking Group et Coface.

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. La somme de l'exposition issue de l'investissement de titres en direct et de l'engagement est limitée à 100 % de l'actif net du FCP.

Une référence aux performances de l'OPC est disponible sur le site internet de La Banque Postale Asset Management (onglet « Documentation » puis « Reporting ») :

www.labanquepostale-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de La Banque Postale Asset Management, 34, rue de la Fédération – 75015 Paris.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA (art. 91 quater L du CGI Annexe II)

En moyenne, la quote-part d'investissement en titres éligibles au PEA a été d'environ 80,69 %.

Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

Politique d'exercice des droits de vote

La Banque Postale Asset Management tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, 34 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de La Banque Postale Asset Management : www.labanquepostale-am.fr.

Comptes annuels

BILAN ACTIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	33 230 546,52	29 736 217,69
Actions et valeurs assimilées	32 136 384,30	27 897 590,09
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	32 136 384,30	27 897 590,09
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 094 162,22	453 447,23
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	1 094 162,22	453 447,23
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négo­ciables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	581 268,46
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	0,00	581 268,46
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	803 911,91
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	803 911,91
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	224 108,99	31 631,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	224 108,99	31 631,35
Comptes financiers	35 451,54	43 536,67
Liquidités	35 451,54	43 536,67
Total de l'actif	33 490 107,05	29 811 385,71

BILAN PASSIF AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Capitaux propres		
Capital	29 897 628,42	28 919 478,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 367 322,32	-892 613,76
Résultat de l'exercice (a, b)	752 818,48	863 009,56
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	32 017 769,22	28 889 874,44
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	49 042,31	920 687,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 042,31	920 687,68
Comptes financiers	1 423 295,52	823,59
Concours bancaires courants	1 423 295,52	823,59
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	33 490 107,05	29 811 385,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24,18	6,18
Produits sur actions et valeurs assimilées	958 893,57	961 586,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	312 225,00	340 636,51
Produits sur titres de créances	0,00	404,46
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 207,34	21 858,97
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	23 403,38	0,00
Total (1)	1 301 753,47	1 324 493,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 659,95	7 388,27
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 384,74	823,16
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	4 044,69	8 211,43
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 297 708,78	1 316 281,62
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	535 616,66	444 077,22
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	762 092,12	872 204,40
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-9 273,64	-9 194,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	752 818,48	863 009,56

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le portefeuille est valorisé comme suit :

1. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évaluées à partir des cours les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé européen sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture jour.
 - Les valeurs négociées sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
 - Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
2. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
3. Les valeurs mobilières, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
4. Les parts d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à leur dernière valeur estimée.
5. À l'exception des Bons du trésor français dont le cours est publié par la Banque de France, les titres de créances négociables et assimilés (contrat de pension, etc.) sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres à moins de trois mois de durée de vie résiduelle, en l'absence de sensibilité particulière peuvent être évalués suivant une progression linéaire sur la période restant à courir entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui du remboursement.
6. Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Prêts et emprunts de titres : les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.
 - b. Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à la valeur de marché.
7. Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
 - b. Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours de devises publié par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.
 - c. Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.
8. Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts ou d'indices sont évaluées de la manière suivante :
 - a. Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt de marché.
 - b. Les contrats d'échanges de conditions de taux d'intérêts de durée résiduelle inférieure à trois mois peuvent être valorisés suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence ou de valorisation et celui au terme de l'opération.
 - c. Les plus ou moins-values issues des opérations d'échanges de devises sont valorisées suivant une progression linéaire sur la période restant à courir, entre le dernier prix de référence et celui au terme de l'opération.

d. L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créances.

Les opérations d'échange et les produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes (type Blacks & Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) standards ou développées par la société de gestion.

9. Evaluation des contrats d'échanges financiers figurant en hors-bilan

L'engagement correspond à la valeur nominale du contrat.

10. Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

11. La commission de souscription est, pour partie, acquise par le FCP, le solde rémunère le réseau placeur.

12. Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent pour les 2 parts au maximum à 1,80 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

13. Pour les parts R, le taux de frais de gestion fixe est de 1,65 %.

Le taux annuel de frais de gestion (hors frais de transactions) est de 1,65 % TTC sur l'actif moyen annuel.

Pour la part E, le taux annuel de frais de gestion (hors frais de transactions) est de 1,43 % TTC sur l'actif moyen annuel.

14. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

15. Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de juin.

16. la valeur liquidative calculée la veille du week-end et/ou des jours fériés ne comprend plus les intérêts et les frais de gestion calculés jusqu'au dernier jour de la période non ouvrée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « D » et « ID »
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Distribution (totale ou partielle) ou Report (total ou partiel) sur décision de la société de gestion (à compter du 1 ^{er} janvier 2013)

2. Évolution de l'actif net au 30/06/2014 EN EUR

	30/06/2014	28/06/2013
Actif net en début d'exercice	28 889 874,44	23 040 684,72
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 447 542,07	2 935 255,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 550 372,56	-3 677 576,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 888 491,15	1 136 629,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-434 740,17	-2 359 301,86
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-52 457,84	-85 707,08
Différences de change	419 287,65	-576 440,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 249 182,91	8 223 168,43
Différence d'estimation exercice N	2 641 650,91	392 468,00
Différence d'estimation exercice N-1	-392 468,00	7 830 700,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-601 130,55	-619 042,14
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	762 092,12	872 204,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	32 017 769,22	28 889 874,44

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 094 162,22	3,42
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	1 094 162,22	3,42
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 094 162,22	3,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 451,54	0,11
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 423 295,52	4,45
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 094 162,22	3,42
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35 451,54	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 423 295,52	4,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		CHF		SEK		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 223 322,73	25,68	3 516 009,54	10,98	1 714 889,62	5,36	1 602 189,56	5,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	163 492,68	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	35 451,17	0,11	0,00	0,00	0,37	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,11	0,00	0,00	0,00	0,20	0,00	0,22	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2014
Créances	
Ventes à règlement différé	218 801,31
Souscriptions à recevoir	201,05
Coupons et dividendes en espèces	5 106,63
Total des créances	224 108,99
Dettes	
Rachats à payer	1 673,09
Frais de gestion	45 025,05
Autres dettes	2 344,17
Total des dettes	49 042,31

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
LBPAM ACTIONS FINANCE R		
Parts souscrites durant l'exercice	50 299,60952	2 675 797,58
Parts rachetées durant l'exercice	-69 272,33794	-3 678 347,12
Solde net des souscriptions/rachats	-18 972,72842	-1 002 549,54
LBPAM ACTIONS FINANCE E		
Parts souscrites durant l'exercice	10 709,55418	771 744,49
Parts rachetées durant l'exercice	-12 213,21363	-872 025,44
Solde net des souscriptions/rachats	-1 503,65945	-100 280,95

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
LBPAM ACTIONS FINANCE R	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
LBPAM ACTIONS FINANCE E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2014
LBPAM ACTIONS FINANCE R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	531 865,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
LBPAM ACTIONS FINANCE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 751,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,43
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2014
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	113 457,50
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2014
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	752 818,48	863 009,56
Total	752 818,48	863 009,56
LBPAM ACTIONS FINANCE R		
Affectation		
Distribution	597 103,48	616 076,21
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	152 989,31	240 992,85
Total	750 092,79	857 069,06
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	597 103,48022	616 076,20864
Distribution unitaire	1,00	1,00
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	43 512,60	39 456,55
LBPAM ACTIONS FINANCE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 725,69	5 940,50
Total	2 725,69	5 940,50

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2014	28/06/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 367 322,32	-892 613,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 367 322,32	-892 613,76
LBPAM ACTIONS FINANCE R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 362 856,35	-886 946,80
Total	1 362 856,35	-886 946,80
LBPAM ACTIONS FINANCE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 465,97	-5 666,96
Total	4 465,97	-5 666,96

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2010	30/06/2011	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014
Actif net Global en EUR	28 224 223,97	29 159 811,21	23 040 684,72	28 889 874,44	32 017 769,22
LBPAM ACTIONS FINANCE R					
Actif net en EUR	28 028 136,03	28 961 554,97	22 831 404,73	28 700 375,88	31 912 041,72
Nombre de titres	616 583,24194	603 924,68385	630 044,44232	616 076,20864	597 103,48022
Valeur liquidative unitaire en EUR	45,45	47,95	36,23	46,58	53,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-1,43	2,28
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,12	0,10	0,06	0,06	*
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,23	0,24	0,12	0,39	0,25
LBPAM ACTIONS FINANCE E					
Actif net en EUR	196 087,94	198 256,24	209 279,99	189 498,56	105 727,50
Nombre de titres	3 275,49928	3 078,15548	4 177,60005	2 869,69272	1 366,03327
Valeur liquidative unitaire en EUR	59,86	64,40	50,09	66,03	77,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	-1,97	3,26
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,62	1,66	1,55	2,07	1,99

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ HOLDING	EUR	18 000	2 190 600,00	6,84
DEUTSCHE ANNINGTON IMMOBILIEN	EUR	9 974	214 341,26	0,67
DEUTSCHE BANK AG NAMEN	EUR	60 055	1 543 113,23	4,82
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 500	255 060,00	0,80
DEUTSCHE WOHN.POR.AG	EUR	20 400	321 300,00	1,00
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	7 000	1 133 300,00	3,54
TOTAL ALLEMAGNE			5 657 714,49	17,67
BELGIQUE				
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	2 349	178 265,61	0,56
TOTAL BELGIQUE			178 265,61	0,56
FRANCE				
ANF	EUR	5 086	118 096,92	0,37
AXA	EUR	72 500	1 265 487,50	3,95
BNP PARIBAS	EUR	53 000	2 625 885,00	8,21
COFACE	EUR	20 653	230 280,95	0,72
CREDIT AGRICOLE	EUR	144 909	1 492 562,70	4,66
SCOR SE REGROUPEMENT	EUR	17 000	427 040,00	1,33
SOCIETE GENERALE A	EUR	19 000	726 845,00	2,27
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	3 328	707 033,60	2,21
TOTAL FRANCE			7 593 231,67	23,72
IRLANDE				
IRISH BANK RESOLUTION CORP.	EUR	65 176	0,00	0,00
TOTAL IRLANDE			0,00	0,00
ITALIE				
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	270 000	609 120,00	1,90
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	100 000	611 500,00	1,91
TOTAL ITALIE			1 220 620,00	3,81
NORVEGE				
DNB ASA	NOK	120 000	1 602 189,56	5,00
TOTAL NORVEGE			1 602 189,56	5,00
PAYS-BAS				
DELTA LLOYD	EUR	30 002	556 237,08	1,74
EURONEXT NV - W/I	EUR	17 450	324 046,50	1,01
ING GROEP	EUR	140 000	1 436 400,00	4,49
TOTAL PAYS-BAS			2 316 683,58	7,24
ROYAUME UNI				
AMLIN PLC	GBP	40 000	233 611,98	0,73
BARCLAYS PLC	GBP	529 246	1 405 159,69	4,39
BRITISH LAND CO ORD	GBP	50 581	443 333,16	1,38
HAMMERSON PLC 25P	GBP	70 000	506 550,22	1,58
HSBC HLDGS PLC GBP	GBP	426 058	3 151 712,89	9,84
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	1 100 000	1 019 026,82	3,18
RSA INSURANCE GROUP PLC	GBP	60 232	356 807,91	1,11
STANDARD CHARTERED PLC	GBP	70 000	1 042 794,76	3,26
TSB BANKING GROUP PLC	GBP	18 315	64 325,30	0,20
TOTAL ROYAUME UNI			8 223 322,73	25,67

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
INVESTOR B	SEK	11 743	320 826,71	1,00
KINNEVIK INVESTMENT AB	SEK	7 000	217 257,69	0,68
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	15 000	145 975,46	0,46
SVENSKA HANDELSBKN SER A	SEK	17 000	605 991,59	1,89
SWEDBANK AB	SEK	22 000	424 838,17	1,33
TOTAL SUEDE			1 714 889,62	5,36
SUISSE				
BALOISE HOLDING R	CHF	4 000	343 863,11	1,07
CREDIT SUISSE GROUP	CHF	43 920	916 264,56	2,86
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	5 000	150 378,41	0,47
SWISS RE NAMEN AKT	CHF	15 500	1 006 046,40	3,14
ZURICH FINANCIAL SERVICES	CHF	5 000	1 099 457,06	3,44
TOTAL SUISSE			3 516 009,54	10,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé			32 022 926,80	100,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées			32 022 926,80	100,01
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
PAYS-BAS				
STICH AK RABOBK 6,5%13-PERP.	EUR	1 000 000	1 094 162,22	3,42
TOTAL PAYS-BAS			1 094 162,22	3,42
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 094 162,22	3,42
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 094 162,22	3,42
Titres mis en dépôt				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AXA	EUR	6 500	113 457,50	0,35
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur marchés réglementé ou assimilé			113 457,50	0,35
TOTAL Titres mis en dépôt			113 457,50	0,35
Créances			224 108,99	0,70
Dettes			-49 042,31	-0,15
Comptes financiers			-1 387 843,98	-4,33
Actif net			32 017 769,22	100,00
LBPAM ACTIONS FINANCE R	EUR	597 103,48022	53,44	
LBPAM ACTIONS FINANCE E	EUR	1 366,03327	77,39	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(SELON INSTRUCTION FISCALE DU CGI: N°140 51 - 2 - 05 DU 11 AOUT 2005)**Portefeuille : LBPAM ACTIONS FINANCE**

DECOMPOSITION DU COUPON PART : LBPAM ACTIONS FINANCE R

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	597 103,48	EUR	1,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	597 103,48	EUR	1,00	EUR

LBPAM ACTIONS FINANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération

75737 Paris Cedex 15

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2014

LBPAM ACTIONS FINANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : La Banque Postale Asset Management

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement LBPAM ACTIONS FINANCE établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPC.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes
Scacchi & Associés



Olivier GALIENNE